

DIABÈTE

« Quel est l'impact de mon diabète sur ma santé bucco-dentaire ? »

Qu'il soit de type 1 ou de 2, votre diabète a une relation directe avec certaines maladies de la bouche. Une personne diabétique sur deux présente une maladie parodontale qui est la 6^{ème} complication du diabète : elle se caractérise par une inflammation gingivale évolutive avec une destruction des tissus de soutien de la dent (déchaussement dentaire) entraînant une mobilité dentaire pouvant conduire à la perte des dents.

« Maladies gingivales et diabète ? »

Si votre diabète favorise les maladies gingivales (parodontites), ces dernières peuvent entraîner un déséquilibre aussi de votre glycémie. Consultez très régulièrement votre dentiste pour vous aider à prendre les bonnes habitudes d'hygiène.

« Je suis diabétique, est-ce que mes dents sont plus fragiles ? »

Non, pas plus qu'avant mais je dois garder de bonnes habitudes pour mon alimentation et mon hygiène bucco-dentaire par un brossage avec une brosse à dent souple et un dentifrice fluoré au moins deux fois par jour. Et compléter le brossage par l'utilisation du fil dentaire le soir.

« J'ai la bouche sèche et des sensations de brûlures sur la langue et les joues »

Votre diabète entraîne une diminution de la production de salive et une augmentation du sucre dans la salive ce qui favorise le développement des champignons dans votre bouche et l'apparition de mycoses buccales.

« Quel rapport entre mes dents, mes gencives et mon diabète ? »

Une carie non soignée est une véritable porte d'entrée pour les bactéries. Les bactéries présentes dans la bouche vont migrer dans la circulation générale et peuvent venir se greffer

sur différents organes à distance de votre bouche avec un risque d'infection : le diabétique ayant une moins bonne réponse aux infections et une moins bonne cicatrisation.



« Mes gencives se mettent à saigner, est-ce normal ? »

Non, des gencives qui saignent sont des gencives agressées par les bactéries de la plaque dentaire. Donc, plus que jamais je dois me brosser les dents et les gencives et utiliser éventuellement un bain de bouche après recommandation de mon chirurgien-dentiste ou de mon pharmacien. Si j'ai du tartre, mon dentiste procédera à un détartrage, éliminant ainsi un véritable gisement de bactéries responsable de l'inflammation des gencives. Il ne faut pas laisser s'installer une maladie gingivale car elle peut induire un déséquilibre de votre diabète et des infections à distance.

« Une visite annuelle de contrôle est-ce suffisant ? »

Non, il est recommandé de faire une visite de contrôle tous les 6 mois. Une carie et/ou une maladie gingivale peut avoir une incidence grave sur votre diabète et votre santé globale.

« Dois-je prendre des antibiotiques avant mes soins dentaires ? »

La prise d'antibiotiques avant les soins dentaires n'est pas systématique. Votre chirurgien-dentiste décidera de vous prescrire des antibiotiques en fonction de votre diabète s'il est équilibré ou non et en fonction des soins qu'il devra réaliser.

« Mon diabète est-il une contre-indication aux implants dentaires ? »

Non, la pose d'implant est indiquée dans le cas de diabète équilibré, il s'agit d'un acte chirurgical simple. L'implant dentaire est souvent la solution idéale, pour remplacer une ou plusieurs dents absentes, pour stabiliser un appareil dentaire complet surtout à la mâchoire inférieure.

JE N'OUBLIE PAS DE SIGNALER A MON DENTISTE QUE JE SUIS DIABETIQUE SI MON DIABETE EST EQUILIBRE AINSI QUE MES TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX

